

une politique gouvernementale alors qu'à Lethbridge il recommandait l'union des trois provinces des Prairies sous une administration unique?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Il me semble que cette question a déjà été posée, bien que je puisse me tromper. Parfois il me semble que de nombreuses questions ont déjà été posées, mais d'un jour à l'autre il est bien difficile de me les rappeler. J'ai toutefois l'impression que la question n'est pas nouvelle.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LIBAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT À L'OFFENSIVE ISRAËLIENNE

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A la lumière des objections du ministre et de la répulsion causée au peuple canadien par l'invasion du Cambodge par les troupes américaines il y a deux mois, le ministre a-t-il pu faire part au ministre des Affaires étrangères d'Israël, actuellement au Canada, du sentiment analogue que nous éprouvons à la suite de l'invasion du Liban par les soldats israéliens pendant quatre heures?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai été en discussion ce matin avec le ministre des Affaires étrangères d'Israël; j'espère pouvoir le rencontrer de nouveau demain et je pense que l'affaire sera évoquée.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES—LE CAS DES FERMIERS AYANT RÉDUIT PAR ANTICIPATION

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre d'État, représentant de la Saskatchewan. Compte tenu des nombreuses instances présentées par les cultivateurs qui ont diminué leurs emblavures l'année dernière afin d'avoir droit aux \$6 l'acre, le gouvernement envisage-t-il de les englober dans le programme afin qu'ils soient mieux placés pour réduire leurs emblavures de blé cette année?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à mes réponses précédentes. J'ai déjà dit que les fermiers ayant modifié leur situation l'année dernière ont été pris en ligne de compte lors de l'élaboration du programme et dans les

indemnités de contingentement qu'il comporte. Aucune autre aide n'est envisagée à leur égard.

M. Korchinski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Du fait qu'il est pratiquement impossible de trouver du travail dans l'Ouest du Canada et que beaucoup de cultivateurs ont eu à souffrir de mauvaises récoltes depuis plusieurs années dans certains cas, le gouvernement envisage-t-il de verser une aide spéciale à ceux qui se trouvent en si mauvaise passe?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, nous étudions à fond les divers aspects du programme agricole dans la région des Prairies. Le programme LIFT montre entre autres comment nous essayons de résoudre une partie du problème. J'ai donné de nombreuses indications au cours des semaines et des mois passés sur les travaux qui se poursuivent dans des régions données.

LE BLÉ—LA COMPENSATION DE LA BAISSÉ DU PREMIER VERSEMENT

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé. Comme les agriculteurs de l'Ouest sont encore à court d'argent, le ministre a-t-il décidé de verser un paiement d'appoint de 20c. le boisseau pour indemniser ceux qui ont été forcés d'accepter une baisse de 20c. le boisseau comme premier versement, en vertu du programme gouvernemental de livraison différée des quotas, et qui, de ce fait, ont été lésés?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, ces agriculteurs auront naturellement le droit de partager les revenus du syndicat du blé pour l'année courante au lieu de ceux de l'année précédente. Ce n'est que lorsque les livres du syndicat auront été arrêtés que nous pourrions savoir s'ils ont réellement subi une perte par suite des livraisons différées, mais pour le moment on n'envisage aucune autre initiative. Bien entendu, le paiement de 6.5 millions de dollars pour le blé durum aidera dans certaines régions.

L'AGRICULTURE

L'AUTORISATION DE L'USAGE DES PRODUITS CHIMIQUES MUTAGÈNES

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Puisque le 2-4-5T fait partie d'un groupe de produits chimiques dits mutagènes, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si son